



DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL DE PUISSANCE ≤ 36 kVA POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Pour établir une proposition de raccordement au réseau d'électricité, SICAE EST vous remercie de compléter le formulaire suivant (éventuellement avec l'aide de l'installateur) et de le retourner, accompagné :

- du plan de situation du terrain avec la localisation de la parcelle,
- du plan de masse pour une construction, avec l'emplacement souhaité du coffret de coupure en limite de propriété (en précisant l'échelle), l'emplacement prévu du compteur dans le local, le tracé de la gaine TPC $\varnothing 90$ rouge
- de la copie de l'autorisation d'urbanisme (en général du permis de construire), si l'opération y est soumise.

si possible : d'une photo de l'environnement de votre projet.

DEMANDEUR DU RACCORDEMENT

- M. ou Mme (nom, prénom) }
 La société ¹ }
 La collectivité locale }

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ², dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse : Téléphone :

Code postal : Commune : Mail :

TIERS HABILITÉ :

(Fournisseur d'électricité, autre professionnel (Bureau d'Etude...), particulier)

Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? NON OUI

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

Le tiers dispose d'une autorisation (*elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès de la SICAE et de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation*).

Le tiers dispose d'un mandat (*il permet d'habiller un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur. Dans ce cas, l'interlocuteur de la SICAE est le mandataire*). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de ³ :

signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

- mandant
- mandataire au nom et pour le compte du mandant

procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement (*une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement*)

Personne ou société autorisée ou mandatée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme ³, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse : Téléphone :

Code postal : Commune : Mail :

¹ Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital social, qualité

² Titre / Fonction

³ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat



LOCALISATION PRÉCISE DU CHANTIER

Adresse du chantier N° de section : N° de parcelle :

Code postal : Commune :

Si possible, nom du voisin le plus proche du chantier :

ADRESSE DE FACTURATION SI ELLE EST DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU TIERS HABILITÉ

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement :

Code postal : Commune :

COORDONNÉES DE L'ÉLECTRICIEN

Prénom et nom :

Adresse : Téléphone :

Code postal : Commune : Mail :

ÉCHEANCE SOUHAITÉE

La date souhaitée de mise en service de votre installation électrique :

PRÉCISIONS TECHNIQUES SUR LE RACCORDEMENT

Le projet nécessite-t-il une autorisation d'urbanisme ?

oui → dans ce cas, joindre une copie de l'autorisation d'urbanisme.

non

Quelle est la nature du raccordement ?

Pavillon neuf

Habitation existante

Autre cas, à préciser :

Quelle puissance de raccordement demandez-vous ?

12 kVA monophasé 2 fils

36 kVA triphasé 4 fils

Type de Chauffage :

La tranchée en domaine privé (y compris la fourniture et la pose des fourreaux), la pose du socle du coffret, l'encastrement éventuel du coffret, les percements restent à votre charge. La longueur maximale entre le point de pénétration et le comptage est de 3m.

Distance entre l'emplacement du coffret de coupure en limite de propriété et le compteur du local à alimenter mètres

Demande particulière éventuelle :

Si des travaux sur le domaine public sont nécessaires, SICAE EST engage, pour le compte du demandeur, les démarches pour l'obtention d'accords administratifs qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines dont vous serez avisé.

RACCORDEMENT SIMULTANÉ D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE PUISSANCE ≤ 36 KVA

En même temps que le raccordement de votre installation de consommation d'électricité, demandez-vous le raccordement simultané d'une installation de production d'électricité de puissance ≤ 36 kVA ?

OUI

NON

Si oui, vous devez joindre à cette demande les fiches de collectes correspondantes (à consulter sur notre site www.sicae-est.com)

Nom et Signature :

(le demandeur du raccordement ou le tiers habilité)

Date :